

Délibération n° 84/07-01 : APPROBATION DU C.A. 1983

M. BRUNGARD, rapporteur, indique au Conseil Municipal que l'ouverture des crédits supplémentaires est nécessaire à l'équilibre du compte administratif 1983.

Il propose :

- Section d'investissement

. Compte 16 - Remboursement emprunts	76 592,09 F
. Compte 232 - Programme 53/80 "extension MJC - Couverture tennis-basket"	7 828,08 F
. Compte 214 - Programme 4/82 "matériel cantine scolaire"	5 450,68 F

L'accord unanime du Conseil étant acquis, le rapporteur présente la balance générale des réalisations pour 1983 faisant apparaître :

- <u>En dépenses</u> :	24 806 932,64
dont fonctionnement	11 053 876,09
investissement	13 753 056,55
- <u>En recettes</u> :	25 983 887,26
dont fonctionnement	14 153 486,38
investissement	11 830 400,88
Excédent global de clôture	1 176 954,62

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. ROUSSELOT, approuve le compte administratif de 1983, par 18 voix pour et 2 abstentions, et donne quitus à M. le Maire pour sa gestion au cours de l'année 1983, ainsi qu'à M. le Receveur pour son compte de gestion.